

l'hymne *Stabat Mater*.

Il est à remarquer que , pour gagner les indulgences exposées ci-dessus, les Chapelets doivent être bénits par les supérieurs de l'ordre des serviteurs de Marie, ou par leurs délégués , et que , une fois qu'on les a bénits, on ne peut plus les vendre , ni prêter, autrement la bénédiction , ou plutôt son effet , pour gagner les indulgences , cesse. Il convient aussi d'accompagner la pratique des bonnes œuvres énumérées de quelque pieuse pensée ou réflexion sur les douleurs de Marie.

SUR L'ORIGINE

DU CHAPELET

DE

NOTRE-SEIGNEUR.

On nomme **Chapelet de Notre-Seigneur**, celui que l'on récite en l'honneur de **Notre-Seigneur Jésus-Christ**, comme on appelle **Chapelet de Notre-Dame**, ou **Chapelet tout simplement**, celui que l'on dit pour honorer les mystères qui ont accompagné la vie de la très-sainte Vierge.

Le **Chapelet de Notre-Seigneur** se compose de **trente-trois *Pater***, pour rappeler les souvenir des trente-trois

années que Notre-Seigneur a passées sur la terre, afin de nous racheter, nous, pauvres pécheurs, par les mérites infinis de sa passion sainte et de sa mort.

On ajoute aux trente-trois *Pater*, cinq *Ave Maria*, pour honorer les cinq plaies dont fut percé le sacré corps de Jésus crucifié.

On récite le *Credo*, à la fin du Chapelet, en l'honneur des saints apôtres qui ont composé ce symbole de notre foi, où se trouvent, en abrégé, la naissance, la vie et la mort de notre divin Rédempteur.

On a donné à ce Chapelet, le nom de Chapelet des Camaldules, parce qu'il tire son origine d'un célèbre monastère de Toscane, qui porte ce nom,

et qui fut fondé par le saint patriarche Romuald. Les moines et les ermites qui l'ont habité depuis, n'ont jamais cessé de porter le nom de Camaldules. Le Chapelet dont nous parlons ne fut institué que 500 ans après la fondation du monastère, et il le fut de la manière que nous allons raconter.

Abrégé de la vie du bienheureux saint Michel, moine, ermite, et fondateur du Chapelet.

Le bienheureux saint Michel, de Florence, naquit vers l'an 1440. Il habitait depuis longtemps le couvent des Camaldules, où il se livrait aux exercices les plus rigoureux de la vie monastique. Il passa les premières années de sa jeunesse en qualité d'é-

chanson à la cour de Laurent de Médicis, mais son cœur ne tarda pas à être touché par la grâce ; il renonça au siècle et à ses vanités , prit l'habit monastique dans l'ordre de Saint-Romuald , et entra dans le couvent des Camaldules. Là , pénétré de l'Esprit saint et du désir d'atteindre à une plus haute perfection , il obtint de ses supérieurs, après avoir donné les plus grandes preuves , de se condamner à une retraite absolue , à l'exemple des moines les plus pieux et les plus fervents du monastère. Il persévéra pendant vingt années entières , comme le rapporte l'auteur de sa vie, dans l'exercice de ses devoirs, se livrant à toutes sortes de bonnes œuvres convenables à son état ; elles firent remarquer en

lui une foule de vertus, et en particulier sa dévotion pour la sainte Vierge, qu'il honorait par la diversité des hommages qu'il se plaisait à lui rendre, des prières qu'il lui adressait, et notamment par la récitation de son Chapelet.

Un jour de l'année 1516, pendant qu'il le récitait avec sa ferveur accoutumée, devant une image de la très-sainte Vierge, il entendit une voix qui lui dit : « Michel, rappelle-toi de moi. » Le saint homme était accoutumé à entendre la voix divine qui se communiquait souvent à lui au milieu de ses plus hautes contemplations ; mais cette fois, il distingua clairement la voix de Jésus qui lui dit ce qu'il désirait. « J'approuve, ajouta-t-il, la tou-

chante dévotion que tu as pour ma très-sainte mère, mais j'exige que les hommes me rendent un culte semblable, pour leur rappeler le souvenir des trente-trois années que j'ai passées avec eux.

Dès ce moment, le bienheureux Michel commença à réciter tous les jours son Chapelet en l'honneur de la vie et de la mort de Notre-Seigneur, de la même manière qu'il avait accoutumé de le dire, pour rendre hommage aux vertus de la très-sainte Vierge.

Telle a été l'origine du Chapelet de Jésus. La dévotion qu'ont eue pour lui, de tout temps, les moines et les ermites Camaldules, leur a valu la permission de les bénir, et le pouvoir de les répandre, tout en se conformant à

l'opinion des souverains pontifes , qui ne les donnent qu'afin de raffermir les fidèles dans la foi et la dévotion à Jésus, comme nous le dirons ci-après.

Indulgences accordées par les souverains pontifes Léon X, Grégoire XIII et Benoît XIII, à ceux qui récitent le Chapelet de Notre-Seigneur.

Tous les moines et les ermites des Camaldules imitèrent bientôt l'exemple du bienheureux Michel. Comme lui ils firent des chapelets avec des morceaux de bois de sapin , très-commun aux environs du monastère des Camaldules et que l'on commença à planter à Florence, l'an 1516. On présenta un de ces Chapelets au souve-

rain pontife **Léon X**. Ce pape, qui avait une très-haute opinion des vertus de Michel, qu'il avait eu occasion de voir dans sa retraite, reçut ce présent avec beaucoup de reconnaissance. Ayant appris, en même temps, comment le **Chapelet** avait été institué, et quelle en était l'origine, non-seulement il ne se contenta pas de l'approuver, mais pour faire passer cette dévotion parmi les fidèles, il ajouta, à la récitation du **Chapelet**, quelques indulgences qui furent confirmées dans la suite par les souverains pontifes **Grégoire XIII** et **Sixte V**.

L'an 1674, le pape **Clément X**, dans un bref spécial du 20 du mois de juillet qui commence par ces mots : *De salute gregis dominici*, confirme

l'antique usage qu'avaient les pères ermites et moines Camaldules de bénir de leur autorité privée et de distribuer les Chapelets. Il donna son adhésion et renouvela de nouveau , et pour toujours , les indulgences que les autres souverains pontifes , ses prédécesseurs , avaient déjà accordées aux fidèles qui récitaient le Chapelet. Voici quelles sont ces indulgences :

Indulgence de deux cents ans à celui qui , véritablement contrit , s'étant confessé , ou du moins ayant formé un ferme propos de se confesser , et portant sur lui le Chapelet , le récitera.

Indulgence de cent cinquante ans à celui qui , étant confessé , et ayant communié , portera sur lui le Chapelet et le récitera , les lundis, les mer-

credis , les vendredis et les jours de fêtes commandées.

Indulgence plénière, avec la rémission de tous les péchés à l'article de la mort , à celui qui , s'étant bien repenti , invoquera du moins de cœur, s'il ne peut le faire de bouche , le saint nom de Jésus, pourvu que , en conservant l'intention de gagner cette indulgence , il ait récité une fois, dans le cours de sa maladie , le Chapelet de Jésus. De plus , indulgence de vingt ans à celui qui , portant avec lui un Chapelet , après avoir invoqué le saint nom de Jésus, examiné sa conscience, et fait un acte de contrition de ses péchés , récitera trois *Pater* et trois *Ave* pour l'état prospère de la sainte Église.

Pareillement une indulgence de vingt ans à celui qui, après s'être examiné et confessé, priera Dieu après sa confession , pour la propagation de la foi catholique, l'extirpation de l'hérésie , et l'exaltation de la sainte Église notre mère, etc.

Et une indulgence de dix ans pour celui qui, portant sur soi un Chapelet, récitera trois *Pater* et trois *Ave*, toutes les fois qu'il fera une œuvre spirituelle ou temporelle en l'honneur de Notre-Seigneur Jésus-Christ , ou de la bienheureuse vierge Marie , ou de quelque saint patron , ou au bénéfice du prochain. Celui en outre qui, gardant chez lui un de ces Chapelets, aura pris l'habitude de faire quelques actes de piété , comme on le pratique

chez les religieux de quelque ordre approuvé que ce soit , participera à toutes les œuvres pies qui se feront dans cet ordre , pourvu qu'il ait l'intention d'y participer.

Le pape Clément X ajoute encore à toutes les indulgences contenues dans ce bref , une indulgence plénière , une fois par mois , à celui qui aura récité le Chapelet pendant un mois entier , et qui , après avoir fixé un jour selon son choix , se repentira de ses péchés , se confessera , communiera et priera le Seigneur , après sa communion , pour l'exaltation de l'Église notre sainte mère , etc.

Le pape Benoît XIII , dans un décret émané , le 6 avril 1728 , de la sainte Congrégation des indulgences ,

confirme non - seulement les indulgences rapportées plus haut , mais il accorde encore l'indulgence plénière et la rémission de tous les péchés à celui qui, tous les vendredis du mois de mars, se confessera, communiera, et, après avoir médité sur la passion de Jésus-Christ , récitera son Chapelet. Et le même pontife ajoute ailleurs, que toutes les indulgences ci-dessus mentionnées, et chaque indulgence en particulier peut être appliquée, par manière de suffrage, aux âmes du purgatoire. Il déclare, en outre, que ces Chapelets ne pourront être vendus ni prêtés dans l'intention de faire jouir d'autres personnes des indulgences qui y sont attachées ; mais on doit s'en tenir à ce qui est dit dans

le décret du pape Alexandre VII, publié le 6 février 1657.

Pour gagner néanmoins les indulgences dont nous venons de parler, il est nécessaire que tous les Chapelets soient bénits par les révérends pères ermites Camaldules, ou par les personnes qui ont obtenu ce pouvoir du souverain pontife, dans les endroits où il n'y a pas de pères Camaldules. Il faut encore, pour mériter ces indulgences, penser, en récitant le Chapelet, aux mystères de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Privilège accordé par le pape Benoît XIII.

Le souverain pontife Benoît XIII, par un bref tout spécial, accorde au

supérieur général de l'ordre des Camaldules la faculté de pouvoir communiquer aux religieux d'un autre ordre, et aux ecclésiastiques séculiers, partout, *ubique gentium*, où il n'y a pas de moines ou d'ermites Camaldules, les pouvoirs de bénir les chapelets de Notre-Seigneur, et d'ériger des compagnies du Chapelet, avec toutes les indulgences que l'on gagnerait si les chapelets étaient bénits, et les compagnies érigées par les révérends pères Camaldules.

Manière de réciter dévotement le Chapelet de Notre-Seigneur.

Le Chapelet de Notre-Seigneur, institué de la manière que nous avons racontée ci-dessus, est une dévotion des

plus agréables à Dieu. Il se divise en quatre parties, qui sont la naissance, la prédication, la mort et la glorification de Jésus, Notre-Seigneur-Rédempteur.

Pour aider un peu l'esprit et le porter au recueillement nécessaire, l'on a assigné un mystère de la vie de Notre-Seigneur à méditer, pendant chaque *Pater* ou *Ave* que l'on doit réciter, ou du moins à lire immédiatement auparavant.

Et pour rendre cette prière plus agréable au Seigneur et plus profitable à notre âme, il convient de s'y préparer en faisant des actes de foi, d'espérance, de charité et de contrition qui partent du fond du cœur et non-seulement du bout des lèvres.

On doit remarquer surtout que, pour gagner des indulgences et pour que nos prières, nos vœux et nos soupirs soient entendus et soient agréables à Dieu, il faut être en état de grâce et avoir le cœur libre de toute affection dérégulée, ne fût-elle qu'un péché véniel.

De cette manière, nous serons agréables aux yeux de Dieu, qui examinera nos prières, nous consolera et nous bénira. Nous ferons encore bien de réciter la prière : *Ange du ciel*, etc., à la fin du Chapelet, comme aussi à la fin de tout autre pieux exercice, en le mettant sous la protection de notre ange gardien, afin qu'il offre à Dieu en notre nom, et nous obtienne ce qu'il sait nous être le plus nécessaire au salut de notre âme.

Mais, pour rendre la pratique de ces instructions plus facile, on pourra commencer par la préparation suivante, et, si l'on récite le Chapelet en commun, le supérieur ou celui qui sera désigné pour cela lira la préparation et les mystères au nom de tous les assistants.

Et la fin de chaque pause ou dizaine, on dira le *Gloria Patri*, ou bien le *Requiem æternam*, si l'on applique le Chapelet en suffrage pour les fidèles trépassés.

Préparation pour commencer le Chapelet de Notre-Seigneur.

O mon doux Jésus ! lorsque je considère que vous, Dieu éternel, tout-puissant, touché de compassion pour

nos misères, avez daigné vous faire homme, et qu'après trente-trois ans d'une vie remplie de peines et de fatigues, vous avez souffert les tourments les plus horribles, et êtes mort sur la croix pour nous, oh ! alors je ne puis que rougir en pensant à mon ingratitude, moi qui vous ai si souvent offensé; j'en ressens le plus vif regret au fond de mon cœur, et je vous conjure, ô mon Dieu, de me faire sentir une douleur qui soit proportionnée, s'il est possible, à l'énormité des péchés que j'ai commis contre vous, ô mon Créateur et mon Rédempteur.

Plein de confiance en votre miséricorde et vos mérites infinis, et dans l'intercession de la bienheureuse vierge Marie, votre mère, et pénétré d'un re-

pentir sincère , je viens vous conjurer par votre saint nom de Jésus, par votre précieux sang et par vos plaies sacrées, de me pardonner mes fautes et de graver dans mon cœur d'une manière ineffaçable le souvenir des mystères de votre vie, de votre passion et de votre mort.

Éclaircz mon esprit, enflammez ma volonté, afin que je puisse réciter mon **Chapelet** avec dévotion pour votre honneur et votre gloire, pour le salut de mon âme, pour tous les vivants et les morts pour qui j'ai intention ou obligation de prier, et particulièrement pour tous ceux qui peuvent m'avoir offensé, et à qui je suis résolu de pardonner, avec le secours de votre sainte grâce. Ainsi soit-il.

SUR LA VIE DE NOTRE-SEIGNEUR.

PREMIÈRE DIZAINE.

L'archange Gabriel annonce à la très-sainte Vierge qu'elle concevra le Verbe dans ses chastes flancs. — *Ave, Maria.*

1° Le fils de Dieu fait homme naît dans une étable du sein de la vierge Marie. — *Pater noster.*

2° Les anges font éclater leur joie et chantent le *Gloria in excelsis Deo.* — *Pater noster.*

3° Notre-Seigneur reçoit les adorations des bergers avertis par les anges. — *Pater noster.*

4° Il est circoncis le huitième jour et appelé Jésus. — *Pater noster.*

5° Il reçoit les adorations des mages qui lui offrent de l'or, de l'encens et de la myrrhe.—*Pater noster*.

6° On le porte au temple, où il est appelé le Sauveur du monde.—*Pater noster*.

7° Il part pour l'Égypte, afin d'éviter la persécution d'Hérode.—*Pater noster*.

8° Hérode ne l'ayant point découvert, fait massacrer les enfants innocents.—*Pater noster*.

9° Il est rapporté à Nazareth, sa patrie, par saint Joseph et Marie, sa mère. — *Pater noster*.

10° A l'âge de douze ans, Jésus discute dans le temple avec les docteurs. *Pater noster*. — *Gloria patri*, etc., ou *Requiem æternam*.

DEUXIÈME DIZAINE.

Jésus se montre très-obéissant à Joseph et à Marie, sa mère. — *Ave, Maria.*

1° A l'âge de trente ans, Jésus est baptisé par saint Jean dans le Jourdain. — *Pater noster.*

2° Il jeûne quarante jours dans le désert, où il est tenté par le démon. — *Pater noster.*

3° Il pratique et prêche en même temps la loi sur la vie éternelle. — *Pater noster.*

4° Il appelle à lui ses disciples qui abandonnent tout pour le suivre. — *Pater noster.*

5° Il opère son premier miracle en changeant l'eau en vin. — *Pater noster.*

6° Il guérit les malades, redresse les infirmes, donne l'ouïe aux sourds, la vue aux aveugles et la vie aux morts.

— *Pater noster.*

7° Il convertit les pécheurs et les pécheresses et leur pardonne leurs péchés.

— *Pater noster.*

8° Menacé de mort par les Juifs, il ne les punit point, mais leur pardonne avec bonté.—*Pater noster.*

9° Il se transfigure sur le Thabor à la vue de Pierre, de Jacques et de Jean. — *Pater noster.*

10° Il entre en triomphe à Jérusalem et chasse les vendeurs du temple. — *Pater noster.* — *Gloria, etc., ou Requiem æternam.*

TROISIÈME DIZAINE.

Jésus quitte sa sainte mère pour aller au devant de la mort qu'il doit subir pour notre salut. — *Ave, Maria*

1° Jésus célèbre la dernière cène pascale et lave les pieds à ses apôtres. — *Pater noster.*

2° Il institue le très-saint sacrement de l'Eucharistie. — *Pater noster.*

3° En priant dans le jardin, il sue le sang et est consolé par un ange. — *Pater noster.*

4° Trahi par le baiser de Judas, il est pris par la cohorte et lié comme un criminel. — *Pater noster.*

5° Il est accablé de fausses accusations et de toutes sortes d'injures, de mauvais traitements devant quatre tri-

bunaux différents , savoir : devant Anne, Caïphe, Pilate et Hérode.—*Pater noster*.

6° Il jette un regard de compassion sur Pierre , qui l'a renié trois fois, et le convertit pendant que Judas , dans son désespoir, se pend et se damne.—*Pater noster*.

7° Il est attaché à une colonne et reçoit six mille six cent soixante - six violents coups de fouet.—*Pater noster*.

8° Il est couronné d'épines et présenté au peuple qui crie : Qu'il soit crucifié.—*Pater noster*.

9° Condamné à mort, il porte lui-même sa croix au Calvaire.—*Pater noster*.

10° Crucifié entre deux larrons, il

meurt après trois heures d'agonie ; son flanc est percé d'une lance et on l'ensevelit.—*Pater noster*.—*Gloria patri*, ou *Requiem*, etc.

QUATRIÈME DIZAINE.

Jésus, ressuscité le troisième jour, va visiter avant tous la bienheureuse vierge Marie, sa mère.—*Ave Maria*.

1° Il apparaît aux trois Maries et leur ordonne d'annoncer à ses disciples qu'il est ressuscité. — *Pater noster*.

2° Il apparaît à ses disciples, leur montre ses plaies, et les fait toucher à Thomas.—*Pater noster*.

3° Le quarantième jour après sa résurrection, il bénit sa mère et ses disciples et monte au ciel. — *Pater noster*.

Prions la très-sainte Vierge de nous obtenir la bénédiction de son cher fils, maintenant et à l'heure de notre mort. — *Ave, Maria.* — *Gloria patri*, etc., ou *Requiem*.

Nous réciterons le *Credo*, qui contient la règle de notre croyance, et nous prierons les saints apôtres qui l'ont composé de nous obtenir la grâce de persévérer dans la foi jusqu'à la mort. — *Credo* ou *Je crois en Dieu*.

*Prière à la très - sainte vierge Marie
pour lui offrir le Chapelet.*

Glorieuse vierge Marie, véritable mère de Dieu et avocate des pécheurs, je vous supplie humblement pour que vous daigniez offrir à votre très-cher fils, Notre-Seigneur et Rédempteur, la

prière que je lui ai adressée pour sa gloire, et pour le remercier de tout ce qu'il a fait, dit et souffert pendant trente-trois ans qu'il a passés sur la terre, pour sauver tous les hommes. — Je vous offre encore ma prière en mémoire des douces joies et des affreuses douleurs que vous, mère tendre et sensible, avez ressenties pour votre fils chéri. Je vous supplie aussi, Vierge très-pure et très-chaste, de m'obtenir le pardon de mes péchés ; faites que je me corrige de mes vices, que j'imité vos vertus les plus chères, l'humanité, la patience et la charité.

Je recommande encore à votre puissante intercession, à celle de tous les anges et de tous les saints du Paradis, notre sainte Église, l'extirpation des

hérésies qui la ravagent, le souverain pontife, les supérieurs ecclésiastiques, réguliers et séculiers, tous les vivants et les morts pour lesquels je suis obligé de prier, et pour imiter en tout point votre fils, Notre-Seigneur Jésus, ce modèle de paix qui nous ordonne d'aimer nos ennemis; j'ose vous prier encore pour tous ceux qui m'ont offensé, afin que nous soyons tous éternellement unis pour l'aimer et le louer dans cette vie et dans l'autre. Ainsi soit-il.

*Autre manière de réciter avec fruit le
Chapelet de Notre-Seigneur.*

Parmi toutes les méditations qui ont rapport à la vie de Notre-Seigneur, nous devrions nous appliquer plus fréquemment et avec plus de ferveur et

de dévotion à celles qui se rapportent à sa sainte passion ; parce que de toute éternité et à tous les instants de sa vie , Jésus voyait , désirait même les affreux tourments qui lui étaient réservés et le supplice de la mort de la croix qu'il a enduré pour nous. Le souvenir de tant de douleurs et le tableau de la passion de Jésus-Christ touchent le cœur le plus dur, le portent peu à peu à la pénitence, le purifient de tous les vices, l'enrichissent de vertus, et alors ce cœur éclairé et enflammé s'unit à Dieu par des actes de l'amour le plus pur et le plus ardent. C'est pourquoi on propose le moyen suivant de réciter le Chapelet de Notre-Seigneur, où se trouvent exprimés d'une manière plus distincte et

plus étendue les principaux mystères de la passion. L'on pourra réciter le Chapelet en employant la formule ci-dessous, au moins tous les vendredis de l'année, et pendant la semaine de la passion.


On fait la préparation prochaine comme il est indiqué à la page 22.

CHAPELET

DE

LA PASSION DE NOTRE-SEIGNEUR.

PREMIÈRE PAUSE.



Jésus, au moment d'aller à la mort, prend congé de sa sainte mère, en reçoit la bénédiction, et lui donne la sienne.— *Ave, Maria.*

1° Jésus célèbre la dernière cène pascale, et lave les pieds à ses apôtres.
— *Pater noster.*

2° Il institue le saint sacrement de l'Eucharistie et le leur fait connaître.
— *Pater noster.*

3° En priant dans le jardin, il sue

le sang et est consolé par un ange. — *Pater noster.*

4° Trahi par le baiser de Judas, il est pris et lié par la cohorte. — *Pater noster.*

5° Il est abandonné de tous ses disciples. — *Pater noster.*

6° Conduit devant le pontife Anne, il reçoit un cruel soufflet d'un valet insolent. — *Pater noster.*

7° Il est accusé par de faux témoins devant Caïphe. — *Pater noster.*

8° Parce qu'il déclare être fils de Dieu, on le traite de blasphémateur méritant la mort. — *Pater noster.*

9° Pierre le renie trois fois et se convertit, mais Judas désespéré se pend. — *Pater noster.*

10° Les gens du grand prêtre Caïphe, auxquels on avait confié la garde de Jésus, lui crachent au visage, lui mettent un bandeau sur les yeux, lui donnent des coups de poing et des soufflets accompagnés d'autres mauvais traitements qui durent jusqu'à la pointe du jour. — *Pater noster*. — *Gloria patri, etc.*, ou *Requiem*.

DEUXIÈME PAUSE.

La sainte Vierge, qui a tout appris, va, pénétrée de la plus profonde douleur, à la rencontre de son fils bien-aimé.—*Ave Maria*.

1° Le Seigneur Jésus est accusé devant Pilate de séduire le peuple. — *Pater noster*.

2° Pilate renvoie Jésus de son tri-

TROISIÈME PAUSE.

Jésus est rencontré par sa sainte mère, qui a la douleur de le voir portant péniblement la croix, et rendu presque méconnaissable par les souffrances et la fatigue.—*Ave Maria.*

1° Arrivé au Calvaire, on lui présente à boire, comme rafraîchissement, du vin mêlé avec du fiel. — *Pater noster.*

2° On le dépouille entièrement, ce qui renouvelle ses blessures et ses douleurs. — *Pater noster.*

3° Il est étendu sur la croix, à laquelle on le fixe au moyen d'énormes clous par les mains et les pieds. — *Pater noster.*

4° On élève Jésus fixé sur sa croix,

et on le place entre deux larrons crucifiés avec lui. — *Pater noster*.

5° Il prie le Père Éternel de pardonner à ses bourreaux. — *Pater noster*.

6° Les soldats se partagent les habits de Jésus, et les tirent au sort. — *Pater noster*.

7° Par ordre de Pilate, on place sur la croix l'écriteau, avec ces mots en hébreu, grec et latin : *Jésus de Nazareth, roi des Juifs*. — *Pater noster*.

8° Jésus s'entend dire des injures et des blasphèmes par les Juifs, et par un des deux larrons qu'on a crucifiés à son côté. — *Pater noster*.

9° Il offre le Paradis au voleur converti, l'autre se perd dans son obstination. — *Pater noster*.

10° Jésus voit sa sainte mère acca-

blée de douleur , ce qui ajoute à ses tourments. — *Paternoster*. — *Gloria patri, etc.*, ou *Requiem æternam*.

QUATRIÈME PAUSE.

Jésus confie sa mère affligée à Jean, son disciple chéri.—*Ave, Maria*.

1° Il dit qu'il a soif, et on lui donne à boire du fiel et du vinaigre. — *Pater noster*.

2° Il expire en recommandant son âme à Dieu , son père ; et au moment qu'il rend le dernier soupir , la terre tremble et toute la nature se bouleverse. — *Pater noster*.

3° Après sa mort, on lui perce le flanc d'une lance ; il en sort du sang et de l'eau. — *Pater noster*.

4° La lance qui perça le cœur du

Fils, perça aussi le cœur de la mère. —
Ave, Maria.

On dira le *Credo* en l'honneur des saints apôtres, en français ou en latin.

*Offrande du Chapelet de la passion
à la très-sainte Vierge.*

O Vierge sainte et plus que martyre, Marie, avocate des pécheurs, je vous supplie très-humblement de vouloir bien offrir à votre très-cher fils Jésus, notre Rédempteur, le Chapelet que je viens de réciter en souvenir, reconnaissance et action de grâces de sa sainte passion et de votre douloureuse compassion. Ah! si je ne puis avoir le bonheur de partager les tourments de mon Sauveur, que j'aie celui de m'associer au moins avec vous à

tous les sentiments de tendre compassion, d'une vive reconnaissance. Que ces sentiments me fassent concevoir et entretiennent constamment en moi un profond repentir de mes péchés; que j'y trouve un puissant motif, et que j'y puise le courage et les forces nécessaires pour corriger mes défauts, pour pratiquer les vertus, pour me conformer en tout à la volonté de Dieu, à l'exemple du divin modèle qui m'est proposé sur la croix.

Je recommande encore à votre puissante intercession, à celle de tous les anges et de tous les saints du Paradis, notre sainte Église, l'extirpation des hérésies qui la ravagent, le souverain pontife, les supérieurs ecclésiastiques, réguliers et séculiers, tous les vivants

et les morts pour lesquels je suis obligé de prier , et pour imiter en tout point votre fils , Notre-Seigneur Jésus , ce modèle de paix qui nous ordonne d'aimer nos ennemis ; j'ose vous prier encore pour tous ceux qui m'ont offensé , afin que nous soyons tous éternellement unis pour l'aimer et le louer dans cette vie et dans l'autre. — Ainsi soit-il.



ORIGINE

DU CHAPELET

DES SEPT DOULEURS

DE LA SAINTE VIERGE,

AVEC UN RECUEIL D'INDULGENCES.

Le Chapelet des Sept-Douleurs fut une pieuse invention des sept premiers bienheureux de l'ordre des serviteurs de Marie, vulgairement appelés Servites. Ces saints faisant profession d'une dévotion spéciale envers Notre-Dame des Douleurs, en voulurent pour ainsi dire porter le signe et la marque extérieure dans l'habit tout noir qu'ils adoptèrent pour l'ordre, et cherchèrent à propager, autant que possible, la

même dévotion dans le monde. A cet effet, ils composèrent une espèce de *Chapelet*, dans lequel, en se rappelant, à chacune des sept pauses ou divisions, une des sept douleurs de la Vierge, une âme chrétienne et sensible s'ouvre un vaste champ et une voie facile pour les méditer, et pour y participer, en quelque sorte, par une pieuse compassion.

Ce *Chapelet* fut divisé en sept *pauses* ou parties, contenant chacune un *Pater* et sept *Ave*, non-seulement parce que les principales douleurs de la mère de Dieu sont au nombre de sept, mais encore, et surtout, parce que, suivant l'opinion de saint Grégoire et de saint Augustin, le nombre de sept exprimant l'universalité, on



voulut signifier par là que les douleurs de Marie furent immenses et continuées pendant tout le temps de sa vie. On termine le Chapelet par trois *Ave*, en l'honneur des larmes que la très-sainte Vierge a versées durant la vie et à la mort de son divin Fils.



I.

En récitant un *Pater* et sept *Ave*, nous méditerons avec humilité et dévotion la première douleur que ressentit la très-sainte Vierge, mère de Dieu, lorsque, ayant présenté son divin Fils au temple, et l'ayant remis entre les bras du saint vieillard Siméon, celui-ci lui dit : *Un glaive percera ton âme* ; signifiant ainsi la passion et la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ. (*Luc.*, 2.) — Un *Pater* et sept *Ave*.

PRIÈRE.

O Vierge des douleurs ! vous qui

avez vu votre Fils, aussitôt après sa naissance, répandre son sang dans la circoncision, nous vous prions, par la douleur que vous avez ressentie alors, de nous obtenir, par votre puissante intercession, la grâce de pouvoir nous dépouiller pour toujours des affections impures et de la sensualité. — Ainsi soit-il.

II.

Nous méditerons la seconde douleur de la très-sainte Vierge, qu'elle ressentit lorsqu'elle fut obligée de fuir en Égypte à cause de la persécution du cruel Hérode cherchant à faire mourir son Fils bien-aimé. (*Math.*, 2.) — Un *Pater* et sept *Ave*.

PRIÈRE.

O Marie ! vous qu'on peut justement appeler, suivant la signification de votre nom, une mer d'amertume et de larmes; par les craintes et les angoisses que vous avez éprouvées, en cherchant, par votre fuite en Égypte, à sauver votre Fils de la cruauté barbare de l'impie Hérode, nous vous supplions de vouloir bien être notre guide et notre secours pour nous délivrer des persécutions de nos ennemis visibles et invisibles. — Ainsi soit-il.

III.

Nous méditerons la troisième douleur de la très-sainte Vierge, qu'elle ressentit lorsque, s'étant rendue à Jé-

rusalem pour la fête de Pâques, avec saint Joseph, son époux, et le Sauveur Jésus, son Fils chéri, elle y perdit celui-ci, et ne l'y retrouva que trois jours après, pleurant amèrement, pendant tout cet intervalle de temps, la perte de l'unique objet de son amour. (*Luc.*, 2.) — Un *Pater* et sept *Ave*.

PRIÈRE.

O Mère désolée! vous qui, étant privée un instant de la présence sensible de votre Fils chéri, l'avez cherché avec tant de sollicitude et d'anxiété, obtenez, par votre intercession, la grâce à tous les pécheurs de chercher et de retrouver leur Dieu par des actes d'une vraie et parfaite contrition. — Ainsi soit-il.

IV.

Nous méditerons la quatrième douleur de la très-sainte Vierge, qu'elle ressentit lorsqu'elle rencontra son doux Jésus chargé d'une lourde croix, et gravissant le mont Calvaire, où il devait être crucifié pour notre salut. (*S. Bonav. opus. de Compas. B. V.*)
— Un *Pater* et sept *Ave*.

PRIÈRE.

O Vierge dont les souffrances surpassent, sans comparaison, celles des âmes les plus affligées, par la douleur qu'a ressentie votre cœur maternel, lorsque vous vous êtes rencontrée avec votre divin Fils portant le bois sacré de la croix vers le mont Calvaire, nous

vous prions de nous obtenir la grâce, qu'étant éloignés d'esprit et de cœur des soins superflus du monde, nous suivions fidèlement les traces de Jésus montant sur le Calvaire, et pleurions sincèrement nos fautes, unique cause de ses souffrances et des vôtres. — Ainsi soit-il.

V.

Nous méditerons la cinquième douleur de la très-sainte Vierge, qu'elle ressentit lorsqu'elle vit son Fils élevé sur la croix, versant du sang de toutes les parties de son sacré corps. (*Joan.*, 16.)

Un *Pater* et sept *Ave*.

PRIÈRE.

O Vierge ! rose entre les épines, par

cette douleur immense qui vous a percé le cœur à la vue de votre Fils cloué et élevé sur la croix, nous vous prions de nous obtenir la grâce de méditer assidûment Jésus crucifié pour nos péchés. — Ainsi soit-il.

VI.

Nous méditerons la sixième douleur de la très-sainte Vierge, que nous pouvons croire avoir été plus pénétrante que les autres, et qu'elle ressentit lorsque, après avoir vu son Fils bien-aimé expirant sur la croix, percé au côté d'un coup de lance, décloué et déposé de la croix, elle le reçut enfin entre ses bras, et le pressa contre son cœur. (*Matth.*, 25.) — Un *Pater* et sept *Ave*.

PRIÈRE.

O Vierge excédée de douleurs ! vous qui avez reçu sur votre sein et pressé contre votre cœur le corps adorable de votre Fils , après qu'on l'eut détaché de la croix , qui en avez baisé mille et mille fois les places sacrées, les arrosant d'un torrent de larmes ; ah ! faites, de grâce , que nous aussi nous versions sans cesse des larmes de contrition , qui puissent laver et guérir les plaies mortelles que le péché a causées à nos âmes. — Ainsi soit-il.

VII.

Nous méditerons la septième et dernière douleur de la très-sainte Vierge , patronne spéciale et refuge assuré des

pauvres pécheurs. Cette dernière douleur, la Vierge la ressentit en accompagnant le corps adorable de son Fils à la sépulture. (*Luc.*, 23.) — Un *Pa-ter* et sept *Ave*.

PRIÈRE.

O reine des martyrs ! Marie, comblée d'afflictions par ce cruel tourment que vous avez souffert lorsque, votre Fils étant enseveli, il vous a fallu vous éloigner de sa tombe, nous vous supplions d'obtenir à tous les pécheurs la grâce de connaître le malheur qu'il y a pour une âme d'être éloignée de son Dieu, son unique bien. — Ainsi soit-il.



Nous dirons maintenant trois *Ave*,

en l'honneur des larmes que la très-sainte Vierge a répandues dans ses douleurs.

Stabat mater dolorosa
Juxta crucem lacrymosa
Dum pendeat filius.
Cujus animam gementem
Etc., etc.



STABAT MATER,

EN VERS FRANÇAIS *.



Debout, près de la Croix, la mère des douleurs,
Quand son fils s'immolait pour le salut du monde,
Languissante, exhalait sa tristesse profonde
Et se fondait en pleurs.

Sous le poids de ses maux, gémissante, accablée,
Attachant sur la Croix ses regards maternels,
Un glaive pénétrant perçait de traits cruels
Son âme désolée.

O que le ciel sur elle appesantit ses coups !
Combien fut rigoureux ce sanglant sacrifice,
Lorsqu'elle vit, au fort du plus affreux supplice,
Son fils mourant pour nous !

Qui pourrait contempler les mortelles alarmes
Et la mer d'amertume où fut plongé son cœur ?

* Cette traduction en vers du STABAT MATER est du comte de Marcellus (Maric-Louis-Auguste), pair de France.

Qui pourrait voir pleurer la mère du Sauveur ,
Et retenir ses larmes ?

Comment être témoin de ce dernier adieu,
Assister d'un œil sec aux douleurs du Calvaire,
Sur son fils expirant voir gémir une mère,
Et la mère d'un Dieu !

Pour fléchir du Très-Haut la justice irritée,
Un Dieu souffre la mort ; et les fouets des bour-
[reaux ,]
Par la rage animés , font voler en lambeaux
Sa chair ensanglantée.

Une mère , témoin des maux qu'il va souffrir,
Aux tourments de la crainte abandonne son âme ;
Et son fils innocent, sur une croix infâme,
Rend le dernier soupir.

Mère du chaste amour, Vierge sainte, ô Marie !
Obtenez-moi le don de sentir vos douleurs :
Qu'en pleurant avec vous , de mes terrestres
La source soit tarie. [pleurs]

Des célestes ardeurs que mon cœur enflammé
Par votre exemple apprenne à s'immoler lui-
[même].

Mère de mon Sauveur, ah, faites que je l'aime ,
Et que j'en sois aimé.

Imprimez dans mon âme, en traits ineffaçables,
L'amour de votre fils , le zèle de sa loi ,
Et des tourments d'un Dieu mort victime pour
Les traces adorables. [moi]

Qu'à cet objet chéri tout soit sacrifié :
Et puisse au dernier jour de mon pèlerinage ,
La mort, en me frappant, trouver en moi l'image
D'un Dieu crucifié!

Puissé-je, en méditant ce consolant mystère ,
Des profanes désirs voir s'éteindre le feu !
Puissé - je unir mes maux aux maux d'un
Et d'une Vierge-Mère! [Homme-Dieu]

Que de l'amour divin suivant les saintes lois ,
Je méprise, enivré de ses chastes délices ,
Du monde et de la chair les douceurs corrup-
Pour n'aimer que la Croix. [trices],

Mère du Rédempteur, vous êtes mon refuge :
De son juste courroux daignez me préserver ;
Désarmez sa vengeance, et faites-moi trouver
Mon Sauveur dans mon juge.

**Qu'au jour de sa fureur la Croix soit mon appui;
Et que, par elle, en paix voyant briller sa gloire,
Je puisse sur l'Enfer partager sa victoire,
Et régner avec lui.**

Ainsi soit-il.

Ÿ Votre âme sera percée d'un glaive de douleur :

✠ Afin que les pensées de plusieurs cœurs soient manifestées.

PRIONS.

Nous vous prions, Notre-Seigneur Jésus-Christ, de nous faire ressentir maintenant, et à l'heure de notre mort, les effets de l'intercession de la bienheureuse vierge Marie, votre mère, dont l'âme sainte, à l'heure de votre passion, a été percée d'un glaive de douleur : qui vivez et réglez, etc. Ainsi soit-il.



INDULGENCES

ACCORDÉES PAR LES SOUVERAINS PONTIFES A CEUX
QUI DISENT LE CHAPELET DES SEPT-DOULEURS.



Indulgence de dix ans à celui qui , gardant auprès de soi un Chapelet des Sept - Douleurs , pratiquera quelque bonne œuvre, ou de culte envers Dieu, ou de charité, soit spirituelle, soit temporelle, envers le prochain, pourvu qu'on récite chaque fois sept *Pater* et sept *Ave*.

Indulgence de deux cents jours pour chaque *Pater* et *Ave* que l'on récite sur le Chapelet dans une église de l'ordre des Servites.

Indulgence de deux cents jours également pour chaque *Pater* et *Ave* que

l'on récite sur ledit Chapelet, même hors des églises des Servites, mais seulement certains jours déterminés, savoir : les vendredis, les solennités des Sept-Douleurs, et tous les jours de carême.

Indulgence de cent jours pour chaque *Pater* et *Ave* que l'on récitera sur le Chapelet en quelque lieu et quelque jour que ce soit.

Indulgence de sept ans, et d'autant de quarantaines, outre les indulgences ci-dessus, toutes les fois que l'on dit, en quelque temps et lieu que ce soit, le Chapelet tout entier, soit qu'on le dise seul ou qu'on le fasse en compagnie des autres.

Indulgence de deux cents ans lorsqu'on récite le Chapelet après'être ap

proché du sacrement de la pénitence.

Indulgence de cent ans, chaque fois qu'on dit le Chapelet en entier.

Indulgence de cent cinquante ans, lorsque, s'étant confessé et ayant communiqué dans la semaine ou huitaine, on récite le Chapelet un lundi, un mercredi, un vendredi, ou un jour quelconque de fête commandée.

Indulgence plénière pour celui qui, ayant l'habitude de dire le Chapelet tout entier, quatre fois par semaine, pendant toute une année, le dit en outre le jour même qu'il aura choisi dans l'année pour se confesser et communier, afin de gagner cette indulgence.

Indulgence plénière pour quiconque récite le Chapelet tous les jours, durant un mois, le jour qu'il aura choisi

129 / 178
A

1840.

LIBRAIRIE DE VEITE ET D'EDUCATION
D'ARG. VATON, RUE DU BAC, 46.

PARIS,

BIBLIOTHEQUE S.
Les Fontaines
60 - CHANTILLY

SAINT-S. J.
SAINT-S. J.

AVEC UN RECUEIL D'INDULGENCES ACCORDEES A
CEUX QUI LES RECITENT, PAR LES SOUVERAINS
PONTIFES CLEMENT XI, BENOIT XIII, APPROUVES
PAR LE PAPE PIE VII, ET APPLICABLES AUX
AMES DU PURGATOIRE.

DE LA SAINTE VIERGE.

ET

JESUS-CHRIST

DE NOTRE-SEIGNEUR

CHAPLETS

A 129 / 178